



Caisse d'allocations familiales du Var



caf.fr Mon compte



Caf Mon compte



3230

#LaCafÀVosCôtés !

SOMMAIRE

1 - Offre de service à destination des allocataires

- [La Garde et Draguignan : fermeture des accueils pendant les vacances scolaires, du 22 avril au 3 mai 2024](#)
- [Le Guide des prestations 2024 est disponible !](#)
- [Magazine Vies de famille : découvrez le numéro de mai 2024](#)
- [Une enquête sur les premières utilisations du montant net social](#)
- [Des ateliers d'information pour les futurs parents](#)

2 - Offre de service à destination des familles

- [Cette année, la Quinzaine des familles s'invite dans le Var du 13 au 28 Avril 2024 !](#)
- [Caf.fr : une page dédiée aux aides Vacances](#)
- [Pensez aux aides coup de pouce et aux aides sur projets Parentalité et Jeunes](#)

3- Offre de service à destination des partenaires

- [Zoom sur le webinaire autour des orientations stratégiques 2023-2027 de la Caf du Var](#)
- [Retour sur la semaine nationale de la Petite Enfance 2024](#)
- [Attractivité des métiers de la Petite Enfance : participez à l'enquête en cours !](#)
- [Du nouveau sur le bonus inclusif en Alsh !](#)
- [Save the date : 3 appels à projets lancés en avril !](#)

4 - Les rendez-vous du côté de nos partenaires

- [L'appel à projets « Soutien à la création d'une crèche familiale » du Conseil départemental du Var](#)
- [Les rendez-vous pour les partenaires : TND, le dispositif national start 2024 avec le CREAM PACA et Corse](#)
- [Les rendez-vous pour les familles : les ateliers de la Maison des Petits en Provence verte](#)

La Garde et Draguignan : fermeture des accueils pendant les vacances scolaires, du 22 avril au 3 mai 2024

Pendant les vacances scolaires, nos modalités d'accueil sont temporairement adaptées.

Les accueils de **Draguignan et La Garde** seront **fermés du lundi 22 avril au vendredi 3 mai inclus**.

Réouverture le lundi 6 mai aux horaires habituels.

Pas de modification pour la plateforme téléphonique qui reste ouverte de 9h à 16h30, ainsi que pour les accueils de :

- **Brignoles** : ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h (uniquement sur rendez-vous l'après-midi).
- **Fréjus** : ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.
- **Toulon La Rode** : ouvert tous les jours de 8h à 16h.

Information allocataires

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Les accueils de LA GARDE et de DRAGUIGNAN seront fermés

**DU LUNDI 22 AVRIL
AU VENDREDI 3 MAI 2024 INCLUS**

Réouverture **lundi 6 mai 2024**,
aux horaires habituels.

Nous vous remercions de votre compréhension

→ Les autres points d'accueil de la Caf du Var restent ouverts aux horaires habituels.
→ La plateforme téléphonique reste accessible au : **3230** Service gratuit prix appel

Effectuez toutes vos démarches 7j/7, 24h/24 sur :

cafr



30 France Services sur le département du Var, pour vos démarches administratives du quotidien

- × Dans le Var, 30 sites sont déjà en place dont 1 bus itinérant. Emploi, formation, famille, logement, santé, social, retraite, citoyenneté, impôts, justice... avec les espaces France Services, il est possible d'être aidé pour effectuer toutes les démarches en lien avec les services publics dans un même lieu.
- Retrouvez tous les espaces France service sur le département du Var, [ICI](#).

Le Guide des prestations 2024 est disponible !

Chaque année, en avril, le guide des prestations vous présente l'ensemble des prestations et des aides versées par la Caf, en précisant leurs conditions et leurs modalités d'attribution.

L'édition 2024 a été intégralement revisitée en faveur d'une version plus pratique et au plus près des attentes des usagers :

- un nouveau rubriquage a été mis en place ; il répond aux situations de vie et à leurs évolutions, avec une rubrique dédiée aux aides pour les personnes en situation de handicap, ou au 16 - 25 ans.
- la charte graphique a connu une profonde mutation : les photos ont été remplacées par des illustrations, les doubles pages explicatives ont été substituées par des infographies plus simples et plus visuelles...
- les informations sont énoncées de manière précise, avec les montants des aides, les cibles, la durée du versement et surtout les conditions d'éligibilité qui sont vraiment importantes pour les usagers...
- sont introduits dans ce nouveau document des QR codes sur la version imprimée et des boutons cliquables sur la version dématérialisée, permettant d'aller directement sur des rubriques du [caf.fr](#).
- enfin, les rubriques « Bon à savoir » et « lexique » expliquent les termes utilisés pour faciliter la compréhension des usagers.



Consultez le nouveau guide

Magazine Vies de famille : découvrez le numéro de mai 2024

Véritable mine d'information, l'édition de mai 2024 du magazine Vies de Famille sera bientôt disponible dans le kiosque de Vies de Famille, et mis à disposition au format papier chez nos partenaires et dans nos accueils.

Dans ce numéro, retrouvez les actualités nationales autour :

- des aides aux vacances.
- de l'offre de service jeunes, en lien avec le lancement de la Bande Dessinée sur l'aide aux démarches.
- de la mobilisation de jeunes, partout en France, autour des valeurs de l'olympisme et du paralympisme, l'occasion des JOP Paris 2024 et des projets jeunes soutenus par la Caf.

Dans cette édition, vous retrouverez également le nouveau guide des prestations 2024 qui reprend l'ensemble des aides et prestations des Caf au 1er avril 2024 et précise les conditions d'accès pour chacune d'elles, ainsi que l'encart central autour des actualités de la Caf du Var et du guide des aides aux familles 2024.



Actualités pour les usagers

Une carte interactive pour retrouver le magazine Vies de famille près de chez soi

Pour ceux qui souhaitent une édition imprimée, une carte interactive permet de retrouver le point de retrait le plus proche de chez soi, parmi les 8 500 à disposition sur le département du Var.

Il suffit d'indiquer son code postal et sa ville dans la barre de recherche ou de se servir de la géolocalisation via le bouton «autour de moi».

Vies de famille est toujours disponible sur caf.fr, dans une version facilitant la lecture, et incluant l'actualité de son département. Il suffit d'indiquer son code postal. Les anciens numéros sont également disponibles en ligne dans le même espace.

Actualités pour les partenaires

Nous avons besoin de votre retour sur le magazine Vies de famille

Tous les trois mois, nous vous adressons le magazine «Vies de famille» destiné à votre public.

Gratuit, il permet notamment d'obtenir des informations sur les droits Caf, le rôle que vous, partenaires, jouez dans la vie des allocataires, et des conseils sur la vie quotidienne.

Après l'édition de mai 2024, le magazine tel que vous le connaissez va disparaître pour faire place à une forme plus moderne et plus vivante. Le rythme de diffusion change également, vous recevrez désormais les magazines en octobre, janvier, avril et juillet pour plus de régularité.

A cette occasion, nous souhaitons recueillir vos besoins en volume du magazine. Vos réponses nous sont précieuses.

>>> J'accède au Kiosque

>>> Je réponds au questionnaire

Une enquête sur les premières utilisations du montant net social pour les bénéficiaires du RSA et/ou de la Prime d'activité

Les Allocations familiales ont lancé une plateforme de participation citoyenne en février 2024. Chaque mois, le public est invité à donner son avis sur des thématiques diverses qui touchent à la vie quotidienne*.

En avril, ce sont les bénéficiaires du RSA et/ou de la Prime d'activité qui seront interrogés sur leurs premières utilisations du montant net social dans leurs déclarations trimestrielles de ressources. En effet, depuis le 1er janvier, les usagers touchant le RSA et la Prime d'activité doivent reporter le montant net social dans leurs déclarations.

Nous souhaitons recueillir leurs impressions sur cette évolution récente de leurs démarches administratives. Connaissance du montant net social, facilité à le trouver sur les documents, simplification des démarches, suggestions...

Une vingtaine de questions qui a pour but d'améliorer nos services et nos outils de communication.



[>>> Le lien vers l'enquête !](#)

N'hésitez pas à relayer notre campagne de communication !

*La participation est volontaire et anonyme.

Des ateliers d'information pour les futurs parents

Démarches administratives, aides financières, développement de l'enfant, modes d'accueil... les préoccupations des futurs parents et des parents de jeunes enfants sont nombreuses.

Pour répondre à leurs questions, la Cpm et la Caf du Var proposent des rendez-vous mensuels (en ligne) pour informer les futurs parents sur les démarches administratives à accomplir pendant et après la grossesse.

Animés par des professionnels de chacun des organismes, ces webinaires apportent des conseils, des informations et des explications sur les droits et démarches en lien avec l'arrivée de leur enfant : déclaration de grossesse, rendez-vous médicaux, remboursements, mode de garde de l'enfant, congés maternité et paternité, aides, etc.

Le prochain atelier organisé et co-animé par la Cpm et la Caf, se tiendra le mardi 16 avril 2024 de 10h à 12h.

Cet atelier est gratuit et ouverte à tous.

Un courrier a été envoyé par la CPAM aux parents ayant déclaré une grossesse, les invitant à y participer.



Cette année, la Quinzaine des familles s'invite dans le Var du 13 au 28 Avril 2024 !



La Caf du Var renouvelle l'organisation de la Quinzaine des familles avec l'appui des animateurs du réseau Parentalité et de ses partenaires.

Une quinzaine pour s'informer, discuter et partager entre adultes ! Une quinzaine pour s'éveiller, s'amuser, s'émerveiller et partager entre parents et enfants !

Cette année encore, la Quinzaine des familles s'annonce riche **avec plus de 156 évènements** répartis sur l'ensemble du territoire.

Au programme :

- rencontres, café-parents, ateliers, conférences, ciné-débats, théâtres... pour les parents.
- spectacles, chansons, cirque, lectures, ateliers, cuisine, ballades poétiques... pour les parents et les enfants.

Pendant 2 semaines, les partenaires de la Caf du Var proposent aux parents et aux familles de nombreuses animations pour favoriser les échanges et les partages vers les plus petits comme les plus grands.

Nouveauté en 2024 ! Retrouvez l'intégralité des évènements sur l'application Tipi, téléchargeable [ICI](#).



Caf.fr : une page dédiée aux aides Vacances

Acteur majeur des aides aux vacances, la Caf du Var se mobilise chaque année pour permettre aux familles et à leurs enfants de découvrir de nouveaux horizons et de partager des moments privilégiés.



En 2024, **2 nouveaux dispositifs viennent compléter l'offre de services vacances** de la Caf du Var : le pass'colo et l'aide aux vacances des enfants (Ave).

Pour simplifier l'information des familles, une nouvelle page saisonnière dédiée est mise en place dès le mois d'avril « **#LaCafÀVosCôtés pour l'été** » sur le caf.fr.

Les familles y trouveront l'intégralité des dispositifs proposés par la Caf et ses partenaires, le Réseau Passerelles, Phar83..., ainsi que les démarches pour chacun d'entre eux :

- l'aide au départ en vacances en famille (Avf).
- l'aide exceptionnelle au transport pour partir en vacances.
- l'aide aux vacances avec un enfant en situation de handicap.
- l'aide aux vacances des enfants (Ave).
- le pass'colo.
- des colonies de vacances, en milieu ordinaire, pour les enfants en situation de handicap.
- l'aide au bafa pour devenir animateur.

Pour y accéder, c'est simple : rendez-vous [ICI](https://caf.fr) sur caf.fr de la Caf du Var.

#LaCafÀVosCôtés pour les vacances

Les vacances se préparent dès maintenant !

Sortir de son quotidien, découvrir de nouveaux paysages, passer des moments en famille, se faire de nouveaux amis... les vacances sont le meilleur moment de l'année pour les petits, comme pour les grands !

Vous n'avez encore rien de prévu ? Pas d'inquiétude : réservez vos vacances maintenant avec l'aide de la Caf !



L'aide au départ en vacances en famille (Avf)

Vous souhaitez partir en vacances avec votre famille.

L'Aide aux vacances familles permet de prendre en charge une partie du coût de votre séjour par la Caf.

Retrouvez les conditions d'attribution et les démarches sur notre page dédiée : aide au départ en vacances des familles.

Pour en savoir +



L'aide exceptionnelle au transport pour partir en vacances

Vous partez en vacances en famille.

La Caf du Var facilite votre départ en vacances par le versement d'une aide exceptionnelle au transport.

Retrouvez les conditions d'attribution et les démarches sur notre page dédiée : aide au transport exceptionnelle pour partir en vacances.

Pour en savoir +



L'aide aux vacances avec un enfant en situation de handicap

Vous souhaitez des vacances en famille avec une prise en charge de votre enfant en situation de handicap.

Cette aide propose une formule de séjour familial dans un environnement entièrement adapté.

Plus d'informations sur notre page dédiée : aide au départ en vacances avec un enfant en situation de handicap.

Pour en savoir +



L'aide au départ en vacances des enfants

Vous aimeriez que vos enfants profitent de leurs vacances scolaires pour changer d'air ? Vous souhaitez les faire partir en colonie ou en camp ?

L'Aide aux vacances enfants (Ave) permet de prendre en charge une partie du coût de leur séjour.

Plus d'informations sur notre page dédiée : aide au départ en vacances des enfants

Pour en savoir +



Le Pass'colo

Partir en vacances pour rapporter des souvenirs à raconter à la rentrée, apprendre l'autonomie et le vivre ensemble, découvrir de nouveaux horizons... un Pass Colo pour les enfants de 11 ans en 2024

Quelles sont les conditions et les démarches pour en bénéficier ?

Plus d'informations sur notre page dédiée : Pass'colo

Pour en savoir +



Des colonies de vacances pour les enfants en situation de handicap

Votre enfant se trouve en situation de handicap. Vous souhaitez l'inscrire et le voir s'épanouir au sein d'une colonie de vacances.

C'est maintenant possible grâce au DACI, le Dispositif d'Accompagnement aux Colonies Inclusives.

Plus d'informations sur notre page dédiée : inscrire votre enfant en situation de handicap en colonie de vacances ordinaires.

Pour en savoir +

Le Bafa, un passeport vers l'animation



Devenir animateur vous tente ? La Caf vous aide à financer votre Bafa !

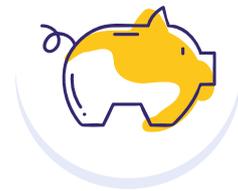
La Caf du Var peut prendre en charge, de manière partielle, les frais pour l'obtention du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Le Bafa est une formation incontournable pour tous les adolescents qui, dès 16 ans, aspirent à devenir des animateurs.

Consciente de l'importance du Bafa, la Caf du Var propose différentes aides pour aider les candidats à financer cette formation.

Pour en savoir, rendez-vous sur la page dédiée 'Aide à la formation Bafa'

Pensez aux aides coup de pouce et aux aides sur projets **Parentalité et Jeunes**



L'aide Coup de pouce

L'aide a pour but d'apporter aux familles une aide financière pour faire face à un imprévu occasionnant des difficultés financières à caractère exceptionnel et momentané.

La demande doit concerner :

- des frais de garde ou d'accueil dans les centres loisirs (accueils périscolaires et extrascolaires) hors colonies.
- une inscription en clubs sportifs.
- des frais liés aux charges locatives (factures d'eau, de chauffage, assurance habitation).

La demande d'aide doit être réalisée dans le cadre d'un accompagnement par un travailleur social de la Caf ou extérieur (Conseil Départemental, CCAS, associations, etc.).

Retrouvez plus d'informations sur la page dédiée du caf.fr.

[Consultez la page du caf.fr](#)

L' aide à la parentalité et à l'équilibre du foyer

L'aide à la parentalité et à l'équilibre du foyer a pour vocation de permettre aux familles confrontées à des événements déstabilisants de s'engager dans des démarches d'insertion et d'autonomisation.

Cette aide est destinée à soutenir les jeunes devant assumer des frais liés à :

- l'insertion professionnelle (aide à la mobilité, à la garde d'enfants...).
- la socialisation de l'enfant.
- l'acquisition d'un véhicule (auprès de professionnels agréés exclusivement) ou la réparation.
- l'accès et le maintien dans un logement décent.
- l'engagement de démarches favorisant les relations parentales.
- l'absorption de charges exceptionnelles occasionnées par un événement traumatisant, dès lors qu'ils intègrent en priorité les dispositifs de droit commun.

D'un montant de 2 000€ (maximum), l'aide doit être sollicitée par l'intermédiaire d'un professionnel dans le cadre d'un accompagnement social (institutionnel ou associatif).

Retrouvez le dépliant d'information sur notre page dédiée du caf.fr.

[Consultez la page du caf.fr](#)

L'aide autonomie du jeune

L'aide à l'autonomie du jeune permet d'accompagner le parcours des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets professionnels et d'insertion impliquant un départ du foyer parental.

Cette aide est destinée à soutenir les jeunes devant assumer des frais liés à :

- une formation.
- des déplacements.
- l'équipement de son logement.

L'aide, d'un montant de 2 000€ (maximum), est versée directement au jeune (sauf cas particulier) sous forme de subvention et/ou de prêt.

L'Aaj est attribuée dans le cadre d'un accompagnement réalisé par un professionnel de la Caf, du Conseil Départemental, d'un CCAS ou d'une association (FJT, Résidences Sociales, CLAJJ, structures de l'Animation de la Vie Sociale, Mission Locale...).

Retrouvez le dépliant d'information sur notre page dédiée du caf.fr.

[Consultez la page du caf.fr](#)

Zoom sur le webinaire autour des orientations stratégiques 2023-2027 de la Caf du Var

Mardi 26 mars, la Caf du Var proposait à ses partenaires un webinaire autour de ses orientations stratégiques 2023-2027.

Repartant du cadre contractuel avec le vote à l'unanimité par notre Conseil d'administration du Contrat pluriannuel d'objectif et de gestion, Julien Orlandini, Directeur de la Caf du Var, et Fanny Anic-Mongin, Sous-Directrice du Développement des Services et des Territoires sont revenus sur :

- le soutien financier aux partenaires (en hausse).
- les enjeux liés aux besoins d'accueil des jeunes enfants et parents.
- nos actions en faveur de l'insertion professionnelle.
- le développement de l'animation de la vie sociale.
- notre approche populationnelle (avec notamment l'aide aux victimes de violence conjugale).
- et enfin nos ambitions en terme de RSO, de relation partenariale (avec la démarche Caf&Co) et notre futur siège pensé pour accueillir aussi nos partenaires.



Ce webinaire, d'une heure, a accueilli plus de 170 participants. Merci à toutes et tous d'avoir été nombreuses et nombreux à ce rendez-vous et pour vos interactions dans l'espace Questions/Réponses !

Si vous n'avez pas pu y assister ou si vous voulez simplement le revoir, **le replay ainsi que les supports associés sont disponibles sur les pages du caf.fr** de la Caf du Var.

[Consultez la page du caf.fr](https://caf.fr)

Retour sur la semaine nationale de la Petite Enfance 2024



La 11e édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance s'est déroulée du 16 au 23 mars 2024.

Chaque année, elle est l'occasion de célébrer les tout-petits en réunissant les enfants, les parents et les professionnels autour d'un thème commun « Viens, je t'emmène » pour l'édition 2024, et à travers différents événements : ateliers pâte à sel ou peinture, création de masques personnalisés, spectacles ou encore chasses aux trésors...

Cette année 191 partenaires de la petite enfance (Eaje, assistant(e)s maternel(le)s, Mam, Laep, Rpe) de la Caf du Var ont participé et organisé des événements, et 93 structures ont pu bénéficier gratuitement d'une boîte pédagogique.

Attractivité des métiers de la Petite Enfance : participez à l'enquête en cours !



Le secteur de la Petite Enfance est confronté à une crise des vocations inédite. Cette pénurie de personnel affecte à la fois les capacités d'accueil, et la qualité de l'accueil.

Au regard des enjeux liés aux besoins en recrutement et à l'attractivité du secteur de la petite enfance, les Cafs de la Région PACA - Corse ont ouvert une enquête auprès de l'ensemble des employeurs du secteur : crèches (Psu et Paje), Rpe et Laep.

Simple et rapide à compléter, cette enquête permettra de travailler sur un plan d'actions régional, en lien avec les acteurs de l'insertion professionnelle et de la formation, afin de vous accompagner au mieux.

Cette enquête est ouverte jusqu'au 19 avril 2024 inclus : alors n'hésitez pas à participer !

[>>> Je participe à l'enquête !](#)

A savoir : le 3 avril, le Conseil d'administration de la Cnaf a approuvé à l'unanimité la création d'une aide aux crèches pour revaloriser le salaire de leurs personnels. Retrouvez le communiqué de presse en ligne [ICI](#).



✕ Pour toutes questions et/ou précisions ✕

Vous pouvez contacter :

Marjorie Ensel - Conseillère thématique Petite Enfance et insertion socio-professionnelle

✉ marjorie.ensel@caf83.caf.fr / ☎ 04 83 42 00 70

Du nouveau sur le bonus inclusif en Alsh !

A partir de 2024, la Cnaf met en place le bonus inclusif sur l'ensemble du territoire français. Il est toujours de 4,50 euros par heure et par enfant bénéficiant de l'Aeeh.

Il s'agit d'une aide automatique adossée à la Prestation de Service (PSO Alsh) soutenant l'accueil d'enfants bénéficiaires de l'Aeeh dans les centres de loisirs :

- Périscolaires (matins, pause méridienne, soirs, mercredis).
- Extrascolaires (week-end, vacances).
- Accueils Adolescents (sous statut d'Alsh ou d'accueils de jeunes).



Le gestionnaire n'a aucune demande à formuler ou dossier à remplir pour ouvrir droit au bonus inclusif. **Le versement du complément inclusif Alsh s'effectuera automatiquement à partir des déclarations de données financières et d'activité du Previsionnel actualisé de septembre.**

Pensez à déclarer le nombre d'enfants bénéficiaires de l'Aeeh accueillis et le nombre d'heures concernées dans les données de pilotage lors de votre déclaration.

Retrouvez plus d'information sur la page dédiée du [caf.fr](#) de la Caf du Var « [Bonus Inclusif en Alsh](#) ».



Ce bonus inclusion qui permet de soutenir le renfort de personnel nécessaire à l'accueil d'enfants porteurs de handicap, est en place depuis 2019 dans le département du Var. Initialement à 3€, il a été réévalué dès 2022 à 4,50€ par heure et par enfant bénéficiaire de l'Aeeh en accord avec le Conseil d'administration de la Caf du Var.

Save the date : 3 appels à projets lancés en avril !

Petite enfance : un appel pour des Crèches préventives - À vocation d'insertion sociale



Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la Caf du Var, en partenariat étroit avec le Conseil départemental du Var, renouvelle son appel à projets pour favoriser le développement de crèches à vocation d'insertion sociale, en 2024.

Les candidatures devront être transmises par voie dématérialisée **avant le 13 mai 2024**.

[Consultez la page du caf.fr](#)



Pour toutes questions et/ou précisions

Vous pouvez contacter :

Marjorie Ensel - Conseillère thématique Petite Enfance et insertion socio-professionnelle

✉ marjorie.ensel@caf83.caf.fr / ☎ 04 83 42 00 70

Parentalité : des appels pour soutenir le renouvellement des actions déployées au travers du dispositif du Clas et l'animation du réseau des porteurs Clas



La Caf du Var renouvelle les appels à projets Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (Clas) et animation des Clas, pour la période 2024 – 2025.

Ses objectifs :

- renforcer le soutien des parents dans la scolarité de leurs enfants et adolescents et dans leurs relations à l'école.
- développer des actions CLAS sur les territoires peu pourvus et notamment dans les cités éducatives comme dans les contrats de ville et bien entendu au cœur des CTG, ou non pourvus de cette offre (CC de Pays de Fayence, de Lacs et Gorges du Verdon et du Golfe de Saint Tropez).
- poursuivre l'animation, la coordination et la promotion du dispositif sur les territoires.

Un webinaire est organisé à l'attention des partenaires et porteurs de projets Clas, le jeudi 11 avril 2024 de 10 h à 11h30, afin de vous présenter les attendus ainsi que les modalités de candidature.

[Consultez la page du caf.fr](#)



Pour toutes questions et/ou précisions

Vous pouvez contacter :

Camille Laout & Murielle Dallest - Conseillères parentalité

✉ parentalite@caf83.caf.fr

L'appel à projets « Soutien à la création d'une crèche familiale » du Conseil départemental du Var

Dans le cadre du pacte local des solidarités, nouvelle démarche contractuelle entre l'Etat et les départements, le Département du Var déploie de nouvelles actions innovantes, au titre de l'axe 1 du pacte « la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge et la lutte contre les inégalités dès l'enfance ».

Aussi, le Département a décidé de lancer un appel à projets visant à soutenir la création d'une crèche familiale pour faire face d'une part aux problématiques de modes de garde des enfants de moins de 3 ans et agir d'autre part sur l'attractivité du métier d'assistant maternel en leur offrant un cadre sécurisant, une stabilité des revenus et une lutte contre l'isolement.

Cet appel à projets, vise à soutenir le gestionnaire qui aura la capacité de **proposer un service d'accueil familial afin aussi de permettre aux familles fragilisées d'accéder notamment à une activité professionnelle ou à une formation, en levant ainsi les freins que peut constituer l'accès à un mode de garde pour un enfant de moins de 3 ans.**

La date limite de réponse est fixée au lundi 13 mai 2024 (23h59).

Pour plus d'information, retrouvez l'appel à projets sur le site du Département : [ICI](#)



Pour toutes questions et/ou précisions

Vous pouvez contacter : le Département du Var

✉ AAPcrechefamiliale2024@var.fr

Les rendez-vous pour les partenaires : TND, le dispositif national start 2024 avec le CREAI PACA et Corse

Le programme START propose une formation croisée dans le champ des troubles du neuro-développement (TND).

Le CREAI PACA et Corse coordonne depuis 2023 ce programme pour l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et poursuit en 2024 cette formation sur le territoire du Var (83).

Objectif : améliorer et décloisonner les stratégies professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neurodéveloppement et soutenir la coopération des acteurs en territoires.

Vous êtes un professionnel de 2e ligne du soin et de l'accompagnement auprès de personnes présentant un ou plusieurs TND ? Vous intervenez dans une structure située sur le territoire du Var (83) ? **Inscrivez-vous à la session du Var.**

>>> Au programme :

PROGRAMME START
Formation croisée en territoire dans le champ des TND
Vers une communauté de pratiques professionnelles

<p>Objectifs de la formation</p> <p>Améliorer et décloisonner les stratégies professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neurodéveloppement et soutenir la coopération des acteurs en territoires.</p> <p>A l'issue de la formation, le participant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mieux connaître les personnes présentant un ou des TND Comprendre les caractéristiques communes et les spécificités des différents TND Savoir repérer les facteurs critiques du parcours de soin et de vie des personnes TND. <p>Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les principes d'évaluation multidimensionnelle des personnes TND, qui, quand, où ? Savoir proposer des interventions adaptées au fonctionnement des personnes. <p>Coordonner le parcours de personnes présentant un TND</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir décrire tout ou partie d'un accompagnement et partager des outils selon un langage commun, savoir questionner et envisager les acteurs situés en amont et en aval de sa propre intervention Savoir activer à bien exister l'expertise de 3^e ligne sur des situations complexes Se sentir acteur et co-responsable d'une chaîne d'interventions associant différents professionnels et acteurs intervenant sur un parcours donné, adopter une pratique réflexive. <p>Pour coconstruire un projet individualisé d'une personne présentant un ou des TND à partir des souhaits de la personne, les compétences, ses registres et ses besoins de soutien.</p>	<p>Organisation</p> <p>4 jours en présentiel (2 sessions de 2 jours consécutives, sessions espacées de 2 à 3 semaines) et 1 journée de synthèse action - en présentiel, 3 ateliers et 4 journées journalières, durée : 79 jours</p> <p>Dates</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 juin 2024 2 juillet 2024 2 juillet 2024 5 décembre 2024 <p>Lieu : Var</p> <p>Motivations et modalités d'accès</p> <p>Nous contacter : 04 96 10 06 66</p> <p>Prérequis</p> <p>Aucun prérequis public concerné</p> <p>Professionnels de 2e ligne, du soin et de l'accompagnement intervenant auprès de personnes présentant un ou plusieurs TND, quel que soit le type de structure.</p> <p>Contacts</p> <ul style="list-style-type: none"> Assistance régionale Laure GONZALEZ, conseillère technique 04 96 10 06 66 Fédération ANCREAI Muriel FIEBER, cheffe de projet muriel.fieber@ancreai.org
--	--

Contenu
En grille avec les différentes régions visant à recueillir l'offre sanitaire et médico-sociale dans une logique de parcours de la personne, START entend contribuer à rendre le système plus répondant aux besoins des enfants et des adultes, plus équilibré, tout en renforçant la précoce et la pertinence des interventions.

>>> Pour vous inscrire et plus d'informations, rendez-vous ICI !

● Les rendez-vous pour les familles : les ateliers de la Maison des Petits en Provence verte

Créée à l'initiative de l'Agglomération de la Provence Verte, la Maison des Petits est une Maison des 1000 Premiers Jours qui accueille les futurs parents, les parents et leurs enfants jusqu'à 6 ans du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h0 à 17h00 et le lundi sur rendez-vous uniquement.

En avril, la Maison des Petits proposent aux parents 3 nouveaux ateliers gratuits sur inscription :

1. La Gymnastique Sensorielle Périnatale à destination des femmes enceintes et des couples pour apprendre à communiquer avec son bébé à naître – bébé in utero – grâce au toucher et au mouvement, développer le lien maman-bébé in utero, faire connaissance avec son bébé, entrer en relation profonde, sensorielle et intime avec bébé dès la grossesse et s'adapter aux changements physiques et psychologiques présents et à venir.

Prochain atelier : le jeudi 11 avril 2024 de 17h15 à 18h30 à la Maison des Petits – proposé et animé par Marielle JAEN – Sage Femme, pour l'association Réseau Parents Solidaires Provence Verte.

2. Le yoga prénatal adapté aux besoins des femmes enceintes apportant bien-être physique et émotionnel.

Prochain atelier : le mardi 9 avril 2024 de 14h30 à 16h00 à la Maison des Petits – proposé et animé par Pascale Guilmotheau – Sage Femme, pour l'association Allaitement Votre.

3. L'atelier 1001 Formes « Pommes de pin emmitouflées » : une activité sensorielle adaptés aux tout-petits (0-6 ans) et à leurs parents en lien avec le travail d'artistes exposés au Centre d'Art Contemporain de Châteauevert.

Prochain atelier : le mardi 30 avril 2024 de 10h00 à 11h30 à la Maison des Petits – proposé et animé par les médiatrices du Centre d'Art Contemporain de Châteauevert.



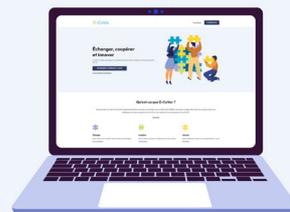
Pour toutes questions et/ou précisions

Vous pouvez contacter :
la maison des Petits

☎ 06 71 55 83 33 / ✉ maisondespetits@caprovinceverte.fr
www.caprovinceverte.fr

@-CoVar

Retrouvez-nous sur **E-CoVar**,
le réseau social des professionnels
de l'action sociale et de l'accès aux droits !



e-co-var.fr